



École de la fonction
publique du Canada

Canada School
of Public Service



Rapport annuel des résultats 2009-2010

Mise en oeuvre de l'article 41
de la *Loi sur les langues officielles*

École de la fonction
publique du Canada



www.myschool-monecole.gc.ca

Canada 

TABLE DES MATIÈRES

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.....	1
SOMMAIRE DES PROGRÈS RÉALISÉS.....	3
RAPPORT DÉTAILLÉ DES RÉSULTATS.....	5
SENSIBILISATION	5
CONSULTATIONS	9
COMMUNICATIONS	11
COORDINATION ET LIAISON	12
FINANCEMENT ET PRESTATION DE PROGRAMMES	14
REDDITION DE COMPTES.....	16
LISTE DE DISTRIBUTION	17



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Institution fédérale : École de la fonction publique du Canada
Adresse : 373 Promenade Sussex, Ottawa, Ontario, K1N 6Z2
Site Web: <http://www.csps-efpc.gc.ca/index-fra.asp>

Mandat

L'École de la fonction publique du Canada a le mandat législatif d'offrir une gamme d'activités d'apprentissage afin de mettre en valeur le potentiel des individus et des organisations, ainsi que l'excellence en gestion au sein de la fonction publique.

L'École a pour objectif stratégique de s'assurer que tous les employés de la fonction publique ont les connaissances communes et les compétences en leadership et en gestion dont ils ont besoin pour servir efficacement le Canada et les Canadiens.

Ministre et hauts fonctionnaires responsables de la mise en œuvre de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles*

Ministre

L'honorable Stockwell Day
Président du Conseil du Trésor

Président

Guy Mc Kenzie

Championne des langues officielles

Donna Achimov
Vice-présidente, Apprentissage individuel

Coordonnatrice nationale

Marie-Claude Petit
Directrice, Communications
613-943-4304
Marie-Claude.Petit@csps-efpc.gc.ca

Coordonateur national adjoint

Cédric Ménard
Analyste, Planification stratégique et rapports
613-995-0448
Cedric.Menard@csps-efpc.gc.ca



Représentants régionaux pour les langues officielles

- *Région de l'Atlantique*
Robert Armstrong
902-426-7243
Robert.Armstrong@csps-efpc.gc.ca
- *Région du Québec*
Christian David
514-283-2808
Christian.David@csps-efpc.gc.ca
- *Région de l'Ontario*
Jillian Jones
416-973-5883
Jillian.Jones@csps-efpc.gc.ca
- *Région centrale des Prairies*
Janine Durand-Rondeau (Manitoba)
204-984-1738
Janine.Durand-Rondeau@csps-efpc.gc.ca
- *Région centrale des Prairies*
Michelle Fortier (Saskatchewan)
204-983-6587
Michelle.Fortier@csps-efpc.gc.ca
- *Région de l'Alberta, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut*
Michelle Vachon-Wilson
403-292-5412
Michelle.Vachon-Wilson@csps-efpc.gc.ca
- *Région du Pacifique et du Yukon*
Andrée Lavoie
604-666-1959
Andree.Lavoie@csps-efpc.gc.ca



SOMMAIRE DES PROGRÈS RÉALISÉS

À titre de partenaire en apprentissage des employés de la fonction publique, l'École de la fonction publique du Canada (l'École) contribue à l'épanouissement et au développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM). Par sa gamme d'activité d'apprentissage, l'École reconnaît et valorise la dualité linguistique dans la société canadienne et sensibilise les employés de la fonction publique à l'égard de la contribution et du développement des CLOSM dans l'ensemble du pays.

Saviez-vous que...

Qu'en vertu de l'article 41 de la [Loi sur les langues officielles](#) (LLO), les institutions fédérales doivent veiller à ce que soient prises des mesures positives afin :

- de favoriser l'épanouissement des communautés francophones et anglophones en situation minoritaire du Canada et d'appuyer leur développement ;
- de promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne.

Les institutions fédérales assujetties au Cadre de responsabilisation pour la mise en œuvre des articles 41 et 42 de la LLO sont tenues de soumettre un plan d'action, ainsi qu'un rapport annuel des résultats au ministère du Patrimoine canadien.

Le présent rapport fait état des réalisations et des progrès de l'École dans la réalisation de son [Plan d'action 2009-2011](#) pour la mise en œuvre de l'article 41 de la [Loi sur les langues officielles](#) (LLO). Tel que requis par Patrimoine Canadien, le rapport est organisé en fonction des six thèmes identifiés dans le plan d'action.

Sensibilisation

Les bureaux régionaux de l'École ont exercé un leadership continu dans la promotion de la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO en organisant des rencontres entre les CLOSM et les employés de la fonction publique. Les rencontres sont l'occasion pour les CLOSM de promouvoir leurs besoins, enjeux et défis et de générer des discussions entre participants.

Dans le cadre des Jeux Olympiques d'hiver 2010, l'École a soutenu activement les efforts visant à accroître la présence de la langue française à l'aide d'une formation linguistique pour les agents travaillant aux Jeux. Par exemple, l'École a collaboré avec l'Agence des services frontaliers du Canada afin de former 330 agents des services frontaliers pour accueillir les voyageurs dans les deux langues officielles.

Par ailleurs, le programme [Direxion](#) et le [Programme avancé en leadership](#) de l'École offrent l'occasion aux jeunes leaders de la fonction publique de rencontrer les CLOSM dans les régions et de connaître davantage leurs perceptions en ce qui a trait aux deux groupes linguistiques au Canada.



Consultations

En tant que membre permanent du sous-comité des langues officielles des conseils fédéraux régionaux, l'École a partagé régulièrement des pratiques exemplaires faisant état des contributions importantes en langues officielles des autres ministères fédéraux.

Communications

L'École a soumis à Patrimoine canadien un article pour le [Bulletin 41-42](#) au sujet de son initiative élargissant l'accès pour les étudiants aux produits de formation linguistique de l'École par le biais d'universités canadiennes.

L'École a également poursuivi la promotion de la dualité linguistique et du bilinguisme dans les événements interministériels par l'entremise de kiosques et de sessions d'information.

Coordination et liaison

L'École a participé à divers réseaux et comités interministériels portant sur les questions de la LLO et des CLOSM tels que : le Réseau des champions aux langues officielles, le Comité des sous-ministres adjoints sur les langues officielles, le Comité interministériel de gestion du programme des langues officielles, le Réseau des coordonateurs nationaux responsables de la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO et le Sous-comité des langues officielles des conseils régionaux.

De plus, l'École a participé activement à la semaine des [Rendez-vous de la Francophonie](#) et au Forum annuel sur les langues officielles à Vancouver. Le leadership exercé par l'École a permis d'élargir son réseau avec la communauté francophone et francophile de la Colombie-Britannique et du Yukon.

Financement et prestation de programmes

Dans le cadre de la [Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013](#), l'École a mis en œuvre une initiative élargissant l'accès pour les étudiants aux produits de formation linguistique de l'École par le biais d'universités canadiennes.

En collaboration avec Patrimoine canadien, l'École explore de nouvelles idées d'initiatives qui permettraient d'atteindre des objectifs communs.

Reddition de comptes

L'École a harmonisé son [Rapport des résultats 2008-2009](#) et son [Plan d'action 2009-2011](#) sur la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO conformément aux exigences de Patrimoine canadien et les a affichés sur son site Internet. L'École a mis en œuvre son plan d'action 2009-2011 et a mis à contribution son réseau interne afin de sensibiliser les employés de l'ensemble du pays.

Rapport détaillé des résultats

Sensibilisation

Activités de formation, d'information, d'orientation, de sensibilisation, de communication, etc., menées à l'interne dans le but de sensibiliser les employés et/ou la haute direction de l'institution fédérale à la dualité linguistique et aux priorités des communautés de langues officielles en situation minoritaire (CLOSM); contrats de rendement des cadres supérieurs et programmes de reconnaissance; prise en compte du point de vue des CLOSM dans les recherches, les études et les enquêtes effectuées à l'interne.

Résultat visé

Introduction d'un changement durable dans la culture organisationnelle de l'institution fédérale; tous les employés et les cadres connaissent et comprennent leurs responsabilités à l'égard de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles (LLO)* et des CLOSM.

Activités réalisées	Extraits	Progrès réalisés
<p>Par l'entremise de son site Intranet, l'École de la fonction publique du Canada (l'École) a informé les employés de la parution du bulletin en ligne de Patrimoine canadien, le Bulletin 41-42.</p> <p>L'École a encouragé les employés à contribuer au bulletin afin de promouvoir les activités et les réalisations de l'École dans la mise en œuvre de l'article 41 de la Loi sur les langues officielles (LLO).</p>	<p>Un article a paru le 2 décembre 2009 sur l'Intranet afin de sensibiliser les employés aux Bulletin 41-42.</p> <p>Les numéros du Bulletin ont été distribués électroniquement aux représentants régionaux des langues officielles de l'École.</p> <p>L'École a partagé le rapport du Groupe de travail sur le milieu et l'effectif, un recueil d'approches pratiques sur les langues officielles, et a été affiché sur le site internet de l'École.</p>	<p>À la suite de cette sensibilisation, l'École a soumis un article à Patrimoine canadien sur son initiative élargissant l'accès pour les étudiants aux produits de formation linguistique de l'École par le biais d'universités canadiennes. L'École prévoit soumettre d'autres articles dans le Bulletin 41-42 au courant de l'année.</p>
<p>En juin 2009, en Alberta, l'École a invité le représentant du Commissariat aux langues officielles à faire une session d'information sur la LLO aux étudiants du programme de formation linguistique.</p>	<p>Les employés de la fonction publique ayant participé à cette session d'information ont eu l'occasion d'interroger le représentant du Commissariat aux langues officielles sur les raisons pour lesquelles la fonction publique doit être bilingue.</p>	<p>La session d'information a permis de mettre en évidence l'importance du maintien de l'acquis linguistique dans l'ensemble des régions du Canada afin de fournir des services adaptés aux Canadiens, y compris aux CLOSM.</p>
<p>Le Secréariat du Conseil du Trésor (SCT) a été invité à participer au Programme d'orientation à la fonction publique, un programme obligatoire</p>	<p>Les activités d'apprentissage du Programme d'orientation à la fonction publique faisant appel à la technologie, tant celles en classe que celles en ligne,</p>	<p>Les nouveaux employés de la fonction publique continuent d'être sensibilisés à la dualité linguistique.</p>

Activités réalisées	Extrants	Progrès réalisés
<p>offert par l'École pour les nouveaux employés de la fonction publique. Le SCT avait déterminé des normes de connaissances pour les nouveaux employés de la fonction publique et a tenu un kiosque d'information à la pause-repas pendant la séance d'orientation.</p> <p>L'École a tenu des <u>discussions informelles</u> dans les deux langues officielles à travers le Canada afin de sensibiliser les employés de la fonction publique aux CLOSM, à la dualité linguistique et à l'évolution de la LLO au pays.</p> <p>Dans la région du Pacifique et du Yukon, ces discussions informelles ont été organisées conjointement avec le gouvernement de la Colombie-Britannique, le gouvernement du Yukon, la Société de développement économique de la Colombie-Britannique, les sociétés francophones de diverses communautés de la province ainsi qu'avec la municipalité de Victoria.</p>	<p>appuient la mise en œuvre des éléments de la LLO.</p> <p>Les nouveaux employés de la fonction publique ont eu l'occasion de poser des questions et de recevoir de l'information sur des éléments clés de la LLO.</p> <p>Des copies de DVD de certaines présentations faites lors des discussions informelles ont été réalisées et distribuées dans l'ensemble du pays. Les employés de la fonction publique peuvent se procurer une copie vidéo par l'entremise du système de prêts interbibliothèques. Les séances ont été affichées sur la page du programme du site Web de l'École.</p> <p>Plus de 300 employés de la fonction publique dans tout le Canada ont assisté à une dizaine de discussions informelles sur des thèmes liés aux LO, notamment les suivantes :</p> <p><u>Le 4 février 2009 à Toronto – La Loi sur les langues officielles : radiuse à 40 ans?</u></p> <p>Le commissaire aux langues officielles a animé une discussion sur la situation de la dualité linguistique quarante ans après l'adoption de la LLO et sur l'avenir du cadre linguistique canadien.</p> <p><u>Le 19 août 2009 à Vancouver – Centenaire de Maillardville, première ville francophone en Colombie-Britannique</u></p> <p>La directrice exécutive et artistique de la <i>Société francophone de Maillardville</i> a décrit les célébrations du centenaire et le rôle qu'a joué Maillardville en tant que communauté francophone lors des Jeux Olympiques d'hiver de Vancouver 2010.</p>	<p>Une invitation a été transmise au commissaire aux langues officielles afin de participer au Programme d'orientation à la fonction publique à titre de conférencier.</p> <p>Ces discussions informelles ont sensibilisé les employés de la fonction publique aux succès, défis, enjeux et réalités auxquels font face les diverses communautés francophones du Canada.</p> <p>Ces discussions permettent aux participants d'avoir une meilleure compréhension de l'évolution de la LLO au Canada et des milieux francophones en ce qui concerne l'article 41 de la LLO et les besoins de ces communautés.</p>

Activités réalisées	Extrants	Progress réalisés
	<p>Le 1^{er} décembre 2009 au Yukon – Célébrons la dualité linguistique : la <i>Loi sur les langues</i> du Yukon a vingt ans.</p> <p>L'ancienne présidente et directrice générale de l'Association franco-yukonnaise a discuté des célébrations soulignant le vingtième anniversaire de la <i>Loi sur les langues</i> du Yukon.</p> <p>Le bureau de l'École dans la région de l'Ontario a pu offrir une version adaptée du cours P714 « Introduction aux langues officielles » aux employés de Justice Canada.</p>	<p>Par le biais de ce cours, les employés de la fonction publique et de l'École ont été sensibilisés à l'égard de la LLO, de la mise en œuvre de l'article 41 et des besoins des CLOSM.</p>
<p>L'École a offert le cours P714 « Introduction aux langues officielles » aux employés de la fonction publique dans l'ensemble des régions du Canada.</p> <p>L'École poursuit ses efforts d'harmonisation de son cours sur la partie VII de la LLO.</p>	<p>Les employés de la fonction publique à travers le Canada ont eu accès à la formation linguistique en salle de classe et en ligne.</p> <p>Au niveau national, 71 juges fédéraux ont été formés en français et en anglais.</p>	<p>Ces cours de formation linguistique permettent aux employés de la fonction publique et aux juges fédéraux de perfectionner leurs habiletés dans leur langue seconde afin d'offrir des services aux canadiens dans la langue officielle de leurs choix.</p>
<p>Elle a également offert des services de formation linguistique aux juges de la magistrature fédérale.</p> <p>Par l'entremise d'une entente avec l'Agence des services frontaliers du Canada, l'École a formé les agents des services frontaliers de l'aéroport de Vancouver afin qu'ils puissent accueillir les voyageurs dans les deux langues officielles. Cette initiative a été entreprise en vue d'augmenter la présence du français lors des Jeux d'hiver 2010.</p>	<p>L'École a formé 330 agents des services frontaliers de l'aéroport de Vancouver.</p> <p>Le bureau de l'École de la région du Pacifique et du Yukon a offert un cours de deux jours <i>Greeting Clients in French</i> à un groupe d'employés du gouvernement du Yukon grâce à une entente intergouvernementale.</p>	<p>L'entente avec l'Agence des services frontaliers du Canada a permis de mieux outiller les agents des services frontaliers pour l'accueil des voyageurs dans les deux langues officielles.</p> <p>Un lien avec le gouvernement territorial a été créé ce qui permettra d'explorer des occasions futures.</p>
<p>Les programmes de perfectionnement en leadership Direxion et Programme avancé en leadership offrent des occasions de rencontrer des CLOSM dans tout le Canada.</p>	<p>Quarante-huit participants au programme Direxion ont visité des communautés francophones situées à l'extérieur du Québec pour discuter avec elles de leurs enjeux et leurs besoins, soit :</p>	<p>Les programmes de perfectionnement en leadership donnent l'occasion aux employés de la fonction publique de rencontrer des CLOSM dans tout le Canada.</p>

Activités réalisées	Extrants	Progrès réalisés
<p>Au cours de l'année 2009-2010, les participants au programme Direction ont visité les représentants régionaux des communautés francophones en situation minoritaire pour avoir une idée des défis et des enjeux auxquels ils sont confrontés.</p> <p>En mai 2009, les participants au Programme avancé en leadership ont visité des CLOSM de la Nouvelle-Écosse.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - à Bathurst, au mois de mai 2009; - à Saint-Boniface, au mois de février 2010. <p>En mai 2009, les participants au Programme avancé en leadership ont rendu visite à la <i>Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse</i>.</p>	<p>Ces programmes sensibilisent les leaders de demain aux succès, besoins, enjeux et défis des CLOSM ainsi qu'à la dualité linguistique au Canada.</p>
<p>L'École a contribué à l'organisation de la Semaine des langues officielles au Nouveau-Brunswick et au Rendez-vous de la Francophonie dans toutes les régions du Canada.</p>	<p>Dans le cadre de la Semaine des langues officielles au Nouveau-Brunswick, les employés de l'École de la région atlantique ont organisé une activité interministérielle qui avait pour thème la LLO, célébrant le 40^e anniversaire de la <i>Loi sur les langues officielles</i>. La championne des langues officielles de l'École a participé à l'événement et à la table ronde et a prononcé un discours.</p> <p>Une journée de réflexion sur les langues officielles a permis à plus de 150 employés de la fonction publique et des étudiants de la Maîtrise en administration publique (MAP) de l'Université de Moncton de faire un retour sur les 40 années d'existence de la LLO et de réfléchir ensemble sur son avenir.</p> <p>Le bureau de l'École en Alberta a organisé des activités pour sensibiliser les employés de la fonction publique aux nombreuses communautés franco-albertaines lors de la semaine des Rendez-vous de la Francophonie.</p>	<p>Les événements organisés dans le cadre des Rendez-vous de la Francophonie en Alberta furent une occasion pour les employés de la fonction publique de mieux connaître la réalité et les besoins des communautés franco-albertaines.</p>

Consultations

Activités (ex. comités, discussions, réunions) par lesquelles l'institution fédérale consulte les CLOSM et échange ou dialogue avec elles pour cerner leurs besoins et leurs priorités ou pour comprendre les incidences possibles sur leur développement; activités (ex. tables rondes, groupes de travail) pour explorer les possibilités de collaboration dans le cadre du mandat actuel de l'institution fédérale ou dans le cadre de l'élaboration d'un nouveau programme ou d'une nouvelle politique; participation à des consultations des CLOSM coordonnées par d'autres instances gouvernementales; consultations des CLOSM par les bureaux régionaux pour connaître leurs préoccupations et leurs besoins.

Résultat visé

Établissement de liens durables entre l'institution fédérale et les CLOSM; l'institution et les CLOSM comprennent leurs besoins et leurs mandats respectifs.

Activités réalisées	Extrants	Progrès réalisés
<p>Un groupe de travail composé de membres de l'École et de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) a été mis sur pied en automne 2007. Ce groupe de travail élabore présentement une Offre à commandes principale nationale pour la prestation de la formation linguistique en langue seconde dans les deux langues officielles. L'École a pour responsabilité d'agir à titre d'autorité technique et TPSGC à titre d'autorité contractuelle pour le gouvernement du Canada. Le groupe de travail collabore avec les CLOSM afin d'assurer l'accès juste et équitable pour tous au processus.</p>	<p>Le groupe de travail a intégré plusieurs mesures positives afin d'assurer un accès juste et équitable pour tous au processus. L'École a consulté les CLOSM afin de bien saisir leurs préoccupations quant à une démarche contractuelle de cette envergure.</p> <p>L'École a consulté les membres de la direction de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du Conseil économique du Nouveau-Brunswick - du Conseil de développement économique des Territoires du Nord-Ouest - de la Société de développement économique de la Colombie-Britannique - du Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse. - de la Société de développement de la Baie acadienne - du Réseau de développement économique et d'employabilité - Ontario - du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba 	<p>L'École a une meilleure compréhension des impacts d'une telle démarche contractuelle à l'endroit des CLOSM et de leurs préoccupations et a pu adopter ses plans en conséquence.</p>

Activités réalisées	Extrants	Progrès réalisés
<p>L'École a participé aux rencontres régulières du sous-comité des langues officielles des conseils fédéraux régionaux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - du Réseau de développement économique et d'employabilité - Terre-Neuve et Labrador - du Conseil de développement économique de l'Alberta <p>Les représentants de l'École dans les régions participent régulièrement aux réunions du comité.</p> <p>Le personnel du bureau de l'École dans la région du Québec a assisté à quatre réunions du Réseau interministériel des langues officielles de la région du Québec (RILO), à cinq réunions du Conseil fédéral sur les langues officielles et à une réunion du Comité consultatif des ministères sur les langues officielles.</p>	<p>Grâce à sa participation à ces comités, l'École a augmenté sa visibilité auprès des représentants des langues officielles dans les ministères, ce qui permet de partager les pratiques exemplaires en langues officielles et d'organiser des événements avec la collaboration des autres ministères.</p>

Communications

Activités de communications externes visant à informer les CLOSM des activités, des programmes et des politiques de l'institution fédérale et à promouvoir le caractère bilingue du Canada; inclusion des CLOSM dans toutes les listes d'information et de distribution; utilisation du site Web de l'institution fédérale pour communiquer avec les CLOSM.

Résultat visé

La culture des CLOSM reflète une compréhension étendue du mandat de l'institution fédérale; les CLOSM reçoivent de l'information pertinente et à jour au sujet des programmes et services de l'institution fédérale.

Activités réalisées	Extraits	Progrès réalisés
<p>En avril 2009, l'École a adopté une approche de marketing pour la promotion de produits et de services de formation liés aux langues officielles, notamment par des vidéos promotionnelles, des séances portes ouvertes, des dîners-causeries, des salons des carrières dans des universités, des didacticiels et des banderoles.</p>	<p>Aux fins du lancement de la série d'activités liées au Cycle du maintien et de l'acquis linguistiques en avril 2009, l'École a élaboré du matériel promotionnel et des banderoles.</p> <p>L'École a distribué une variété d'outils de promotion bilingue à plus de 120 événements auxquels elle a participé, dont le Programme d'orientation à la fonction publique et la Conférence nationale des gestionnaires tenue en mars 2010.</p>	<p>Par sa participation à plus de 120 événements, l'École a fait la promotion de la dualité linguistique auprès des intervenants de toutes les institutions fédérales du Canada.</p>
<p>En 2009-2010, l'École a effectué plus de 80 présentations de ses produits et services d'apprentissage en langues officielles aux ministères et dans le cadre de diverses activités d'apprentissage tenues dans la région de la capitale nationale (RCN).</p>	<p>L'École a effectué 82 présentations dans 26 ministères distincts lors d'activités d'apprentissage, notamment les activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Semaine nationale de la fonction publique; - Célébration de la dualité linguistique; - 4e atelier national annuel de la communauté des régulateurs fédéraux ; - Symposium des EX ; - Conférence annuel de leadership ; - Forum annuel sur les bonnes pratiques en matière de langues officielles; - Forum des gestionnaires; 	<p>L'École a valorisé la dualité linguistique auprès des intervenants de toutes les institutions fédérales du Canada.</p>

Coordination et liaison

Activités de coordination (recherches, études, réunions, etc.) menées par l'institution fédérale elle-même avec d'autres institutions fédérales ou d'autres ordres de gouvernements; participation à des activités organisées par d'autres institutions fédérales, d'autres ordres de gouvernements, etc.; participation des champions des langues officielles, des coordonnateurs nationaux et régionaux, etc., à divers forums gouvernementaux.

Résultat visé

Collaboration avec de multiples partenaires pour favoriser le développement et l'épanouissement des CLOSM et partager les pratiques exemplaires.

Activités réalisées	Extraits	Progrès réalisés
L'École a présenté au Réseau des champions des langues officielles et au Commissariat aux langues officielles son initiative élargissant l'accès aux produits de formation linguistique de l'École par le biais d'universités canadiennes.	La Championne des langues officielles de l'École a été nommée membre du Réseau des champions en août 2009 et a participé à 3 rencontres du réseau. Dans le cadre de ces rencontres, deux présentations ont été faites au Réseau des champions aux langues officielles afin de faire une mise à jour sur l'initiative.	Les membres du réseau ont été informés par l'École des progrès de l'initiative. Les enjeux ont été partagés aux membres du réseau. Le Commissaire aux langues officielles et ses employés ont été informés de l'initiative, des progrès et des enjeux.
La Championne des langues officielles de l'École a participé aux rencontres du Comité des sous-ministres adjoints sur les langues officielles (CSMALO).	La Championne des langues officielles de l'École a participé à 5 rencontres du CSMALO.	La Championne des langues officielles de l'École a pu partager certaines pratiques exemplaires et a contribué aux discussions des comités. Elle a présenté les projets et programmes de l'École qui contribuent à la sensibilisation et à la promotion de l'expression de la dualité linguistique canadienne et de la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO.
L'École a participé aux rencontres du Comité interministériel de gestion du programme des langues officielles (CIGPLO).	L'École a participé à 8 rencontres qui ont été tenues par le CIGPLO.	L'École a présenté aux ministères les mises à jour de l'initiative élargissant l'accès pour les étudiants aux produits de formation linguistique de l'École par le biais d'universités canadiennes. Cette mise à jour a permis d'ouvrir une discussion sur les différentes initiatives dans le cadre de la feuille de route.

Activités réalisées	Extrants	Progrès réalisés
<p>L'École a également participé aux rencontres des coordonnateurs nationaux responsables de la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO.</p>	<p>L'École a participé aux trois rencontres organisées des coordonnateurs nationaux de la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO.</p>	<p>Suite aux rencontres des coordonnateurs nationaux responsables de la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO, l'École a une meilleure compréhension des pratiques exemplaires au sein des institutions fédérales.</p>
<p>Les représentants de l'École de la région du Pacifique et du Yukon ont participé en tant qu'organisateurs et membres du sous-comité du Conseil fédéral du Pacifique au Forum annuel sur les langues officielles.</p>	<p>Le forum comptait parmi ses conférenciers des représentants d'organismes actifs au sein de la francophonie en Colombie-Britannique, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver - La Place de la Francophonie - La Fédération des francophones de la Colombie-Britannique - Le Programme des affaires francophones de la Colombie-Britannique 	<p>L'École a établi des liens avec divers représentants de la communauté francophone de la Colombie-Britannique.</p> <p>L'École a également fait connaître son mandat.</p>
<p>Le bureau de l'École dans la région du Pacifique et du Yukon a participé à la journée des Rendez-vous de la Francophonie tenue le 19 mars 2010. Cette journée était organisée en partenariat avec la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique.</p> <p>De plus, le bureau de l'École à Whitehorse, en partenariat avec le Conseil fédéral du Yukon, Service Canada et l'Office national du film a organisé dix journées d'activités au cours de cette semaine</p>	<p>Durant l'heure du midi à chaque jour, l'École a organisé des projections et discussions de films financés par l'ONF ainsi qu'un spectacle mettant en vedette des artistes locaux francophones.</p>	<p>L'École et le Conseil fédéral du Yukon ont fait appel à la communauté francophone et francophile yukonnaise et les employés du gouvernement territorial et fédéral dans ces activités qui favorisent l'épanouissement de la communauté francophone de Whitehorse.</p> <p>Ces activités ont contribué à mettre en valeur le talent artistique local et en faisant découvrir les traditions québécoises à la population.</p>
<p>En octobre 2009, l'École a participé au comité interministériel pour souligner le 40^e anniversaire de la LLO.</p>	<p>Les représentants de l'École ont participé à la journée de célébration du 40^e anniversaire de la LLO. De nombreux kiosques et discours ont été organisés et des invités issus des CLOSM étaient à l'événement.</p>	<p>L'École et les employés de la fonction publique ont été sensibilisés aux CLOSM et à leurs besoins.</p>

Financement et prestation de programmes

Mise en œuvre des programmes et prestation des services de l'institution fédérale; financement, seule ou en collaboration avec d'autres institutions fédérales, de projets des CLOSM; intégration des besoins des CLOSM à la prestation des programmes et services de l'institution fédérale.

Résultat visé

Les CLOSM font partie de la clientèle régulière de l'institution fédérale et ont un accès adéquat à ses programmes et services, les besoins des CLOSM (ex. : dispersion géographique, possibilités de développement) sont pris en compte.

Activités réalisées	Extrants	Progress réalisés
<p>L'École, en collaboration avec Patrimoine canadien, a débuté l'exploration d'une initiative qui viserait la sensibilisation aux réalités des CLOSM et le maintien des acquis linguistiques des employés de la fonction publique et la participation d'organismes issus des CLOSM.</p> <p>En novembre 2007, l'École a créé une Offre à commandes principale pour la formation linguistique dans la RCN. Au total, 13 offrants du secteur privé ont été retenus pour livrer les services requis pour la formation linguistique.</p>	<p>L'initiative exploratoire a fait l'objet d'une présentation et d'une discussion au sein d'une rencontre des coordonateurs nationaux de la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO et au Forum annuel de perfectionnement professionnel de la Communauté nationale des gestionnaires.</p> <p>Dans le cadre de cette Offre à commandes, l'ensemble des enseignants doivent suivre une formation sur les programmes de formation linguistique de l'École avant de débiter la prestation en salle de classe. Tout près de 300 enseignants ont reçu la formation des maîtres sur les programmes de formation linguistique de l'École.</p> <p>En 2009-2010, plus de 380 000 heures de formation ont été offertes à près de 500 employés de la fonction publique fédérale dans la RCN par le biais de cette Offre à commandes.</p>	<p>En collaboration avec Patrimoine canadien, l'École élabore actuellement une ébauche d'un cadre de référence et d'un plan d'action visant en mettre en œuvre un projet pilote au sein des régions.</p> <p>Depuis la mise en place de l'Offre à commandes principale pour la RCN, les membres de l'équipe de l'Assurance de la qualité ont acquis une expérience considérable dans leur domaine d'expertise. Cet acquis a grandement facilité l'élaboration d'un Appel d'offres principal national qui est présentement en voie d'être élaboré conjointement par l'École et TPSGC. Cette expérience a permis de sensibiliser l'École sur les enjeux des CLOSM à l'endroit de ce processus.</p>
<p>L'École a élaboré et mis en œuvre l'initiative de l'École dans le cadre de la Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 : élargir l'accès pour les étudiants aux produits de formation linguistique de l'École par le biais d'universités canadiennes. Cette initiative a été lancée officiellement le 14 octobre 2009 à</p>	<p>Dans le cadre de cette initiative, l'École a mis sur pied un groupe de travail consultatif et a élaboré plusieurs outils de gouvernance.</p> <p>10 ententes ont été signées par l'École avec les universités sélectionnées, dont certaines sont issues des CLOSM, permettant à 201 étudiants de participer à</p>	<p>Cette initiative a permis d'offrir de la formation linguistique pour les étudiants, par le biais d'ententes universitaires, afin de promouvoir la dualité linguistique au Canada.</p> <p>Un premier test a été envoyé aux apprenants. Les résultats et les progrès</p>

Activités réalisées	Extrants	Progrès réalisés
<p>l'université Simon Fraser.</p>	<p>cette initiative entre janvier et mars 2010.</p> <p>Des outils de promotion ont été également élaborés par l'École dont une page web pour l'initiative et une vidéo dans les deux langues officielles.</p> <p>Une formation à temps plein et à temps partiel en classe a été donnée à plus de 500 employés de la fonction publique et au grand public.</p>	<p>réalisés seront disponibles en 2010-2011. Cette initiative a été applaudie par le Commissaire aux langues officielles dans son rapport annuel 2009-2010 à titre « d'un exemple à suivre ».</p> <p>Par le biais de l'offre à commande régionale de l'Alberta, des CLOSM ont eu l'occasion d'offrir de la formation linguistique aux employés de la fonction publique.</p>
<p>Au Manitoba et en Saskatchewan, l'École a donné une formation linguistique à temps plein et à temps partiel par l'intermédiaire d'ententes contractuelles conclues avec les CLOSM dans les régions.</p> <p>L'ensemble de la fonction publique fédérale dans les régions du Canada ont accès aux produits et services offerts dans les deux langues officielles par l'entremise de Campusdirect.</p>	<p>En 2009-2010, l'École a mis en ligne 70 nouveaux produits. Plus de 155 762 personnes ont accédé à <i>Campusdirect</i> et une trentaine d'institutions ont conclu des protocoles d'entente avec l'École.</p> <p>Un cours commercial en anglais langue seconde adapté au rythme de l'apprenant fait actuellement l'objet d'un projet pilote auprès des employés de la fonction publique et de certaines universités canadiennes.</p>	<p><i>Campusdirect</i> permet aux apprenants d'avoir accès aux produits linguistique en ligne sans égard à la situation géographique. Ces apprenants, dont certains sont issues des CLOSM, ont accès à la formation linguistique offerte à l'École.</p>
<p>L'École poursuit sa mise à jour de son programme de formation sur la délégation de pouvoirs afin d'en assurer l'exactitude de son contenu.</p> <p>Ce programme traite des objectifs et des enjeux de la LLO ainsi de sa mise en œuvre dans la fonction publique.</p>	<p>Par le biais de son programme de formation sur la délégation de pouvoirs, l'École a rejoint plus de 9000 apprenants et elle a offert 392 séances de son programme de quatre cours en formation de délégation de pouvoirs.</p>	<p>L'École continue de mettre à jour son contenu au rythme des modifications effectuées aux politiques du gouvernement du Canada en matière de responsabilisation. Par son programme, l'École sensibilise les apprenants sur les enjeux de l'article 41 et des CLOSM et de la mise en œuvre de la LLO. Les apprenants acquièrent ainsi les connaissances et le savoir nécessaire à l'exercice de leur fonction.</p>

Reddition de comptes

Activités par lesquelles l'institution fédérale intègre son travail de mise en œuvre de l'article 41 de la LLO aux mécanismes ministériels de planification et de reddition de comptes (ex.: rapport sur les plans et priorités, rapport ministériel sur le rendement, plan d'affaires ministériel, rapport de résultats de la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO, etc.); évaluations et vérifications internes des programmes et des services; examen régulier des programmes et des services ainsi que des politiques par les cadres supérieurs de l'institution fédérale pour assurer la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO.

Résultat visé

Pleine intégration de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* et de la perspective des CLOSM aux politiques, programmes et services de l'institution fédérale; la structure d'imputabilité, les évaluations internes, les examens de politiques permettent de déterminer comment mieux intégrer la perspective des CLOSM.

Activités réalisées	Extraits	Progrès réalisés
L'École a harmonisé son rapport des résultats et son plan d'action sur la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO avec les exigences de Patrimoine canadien.	Le plan d'action 2009-2011 et le rapport des résultats 2008-2009 et 2009-2010 respectent les exigences de Patrimoine canadien.	La qualité du plan d'action et des rapports des résultats a été améliorée. De plus, le plan d'action et les rapports des résultats de l'École sont plus détaillés et précis.
L'École a affiché son plan d'action et son rapport des résultats sur son site Internet .	Le plan d'action 2009-2011 et le rapport des résultats 2008-2009 a été affichés sur le site internet de l'École.	L'affichage du plan d'action et des rapports des résultats de l'École a augmenté la visibilité des initiatives mises en œuvre par l'École à l'endroit de l'article 41 de la LLO.
La division de l'évaluation de l'École a effectué une évaluation formative sur l'impact du protocole d'entente pilote entre l'École et Université Sainte-Anne .	L'École a évalué la pertinence, le succès, l'impact, le design, la livraison et la rentabilité du protocole d'entente. Un plan d'action de la direction de l'École a été également élaboré suite aux recommandations de l'évaluation.	La division de l'évaluation prévoit également d'évaluer l'initiative élargissant l'accès aux produits de formation de langue seconde par le biais d'université canadienne.



Liste de distribution

Le rapport sur les résultats de l'École est disponible à l'adresse suivante :
<http://www.cspc-efpc.gc.ca/aut/cdo/index-fra.asp>.

De plus, l'École informera les intervenants lorsque le rapport des résultats sera publié sur son site Internet :

- **le Greffier du Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes**
- **le Greffier du Comité permanent des langues officielles du Sénat**
- **le Commissariat aux langues officielles**